

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17/11/2022

Tous les membres sont présents sauf : M. BERNARD, Mme PHILIPPE excusés.

Absente : Kévin MEUNIER démissionnaire

## POUVOIRS :

Mme PHILIPPE donne pouvoir à Mme GRANDCLAUDE

M BERNARD donne pouvoir à Mme RAGONDET

Mme GRANDCLAUDE est élue secrétaire de séance.

## Achat de bon cadeau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achat d'un bon cadeau d'une valeur de 40 € à la FNAC pour la jeune fille lauréate du brevet des collèges, il convient de prendre une délibération afin de pouvoir régler la facture.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte de régler la facture d'un montant de 40 € à la FNAC.**

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présents

## Achat de bons cadeaux aux employés communaux et stagiaire école

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner une gratification aux employés communaux, ainsi qu'à la stagiaire de l'école maternelle, à l'occasion des fêtes de fin d'année pour un montant de 150 €.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, est favorable à cette gratification et décide de verser une somme de 150 € par personne pour l'année 2022.**

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présent

## TARIFS SALLE DES FETES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie, il est nécessaire de revoir les tarifs des charges d'électricité de la salle des fêtes dite « Maison Pour Tous ».

Il rappelle le coût actuel correspondant à la contribution de la consommation d'électricité qui s'élève à 0,25 € / kwh.

**Le Conseil, après en avoir délibéré,**

- Décide à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 de fixer à 0,50 € / kwh d'électricité consommé
- Rappelle les tarifs de la location de la salle 180 € pour les habitants de la commune, 280€ pour les personnes extérieures.
- Précise que les locataires doivent verser un acompte lors de la réservation correspondant à la moitié du prix de la location, et verser le solde à la fin de la période de location.

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présents

### **TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil que compte tenu du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes en 2026 au plus tard, il y aura un ajustement des tarifs des redevances entre toutes les communes.

Rappelle les tarifs soit 1,20 € du m3 d'eau consommée et 35 € de part fixe, qui sont en dessous des tarifs des autres communes de la Communauté de Communes.

Propose d'augmenter comme suit : 1, 30 € du m3 d'eau consommée et 40 € de part fixé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'augmentation de la redevance au 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présents

### **AJUSTEMENTS DE CREDITS**

Le Maire expose au conseil la nécessité de procéder à des ajustements de crédits tels que définis ci-dessous :

#### **AJUSTEMENTS DE CREDITS**

ART 66112 +0.72€

ART 66112 + 35.39€

ART 61523 -0.72 €

ART 615221 + 35.39€

Voté à l'unanimité

### **PARTICIPATION FINANCIERE TELETHON**

Le Maire expose au conseil municipal que comme chaque année un téléthon est organisé au niveau de 7 communes de « terres de Bresse » et une subvention est demandée aux communes afin d'aider au financement des activités proposées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 100 € à l'association organisatrice à savoir Pétanque Lessard Abergement Ste Colombe et demande au Maire d'émettre un mandat

**Voté à l'unanimité**

**RIFSEEP**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de revoir la base de calcul de la Prime IFSE ( indemnité de fonction de sujétion et expertise) pour le poste de secrétaire. Le montant de la base s'élève à 5 040 € soit 300 € brut par mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

**Voté à l'unanimité**

**QUESTIONS DIVERSES**

Schéma directeur assainissement

Demande de cession de chemin rural

Subvention verger conservatoire

Point sur les travaux du cimetière

Rénovation énergétique école maternelle

Piscine pour l'école primaire

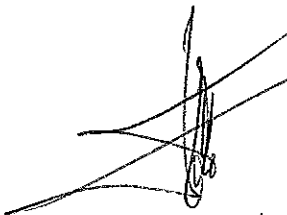
Réunion réseau bibliothèque le 24/11 à 19h

SICED : tri alimentaire et carton/plastique

Visite des bâtiments le 24/11 à 11h30

SEANCE LEVEE A 21h50

Le Maire,

  
T. RIVAT

